Aspect socio-économique

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **88 (2001)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

7 ASPECT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Comment l'ancienne industrie sidérurgique jurassienne se caractérise-t-elle à travers les âges ?

S'agissait-il d'une production villageoise, montagnarde ou forestière – du type *petites et moyennes entreprises* –, ou d'une industrie lourde, impériale ou capitaliste[1] ? Corollairement, qui a contrôlé et tiré un bénéfice de cette activité au cours des siècles qui ont précédé l'avènement de l'industrie moderne ?

Une étude telle que la nôtre, basée sur la prospection de sites de production, n'est pas à même d'apporter des réponses claires à toutes les questions posées. Ce chapitre a cependant pour objectif d'apporter un éclairage, certes modeste, sur les phénomènes sociaux et économiques qui ont été liés au développement de la sidérurgie ancienne dans le Jura. Dans ce contexte, deux grandes entités chronologiques ont été retenues: le Haut Moyen Age d'une part, et le (Plein et Bas) Moyen Age d'autre part (chap. 7.3). Une fois ce cadre chronologique fixé, la question a été abordée à l'échelle des différentes régions (chap. 7.2). Si nous avons fait abstraction des époques précédentes, à savoir l'Age du Fer et l'époque gallo-romaine, c'est qu'elles n'ont pas (encore) fourni de vestiges relatifs à la production de fer. En parlant du Moyen Age, nous avons été amené à aborder également la transition entre l'époque historique et l'époque moderne.

Cette approche socio-économique a tenu compte des données historiques disponibles concernant cet aspect (chap. 7.1). En conclusion, nous avons livré quelques réflexions sur la contribution de la toponymie à l'étude de l'occupation du sol, celle-ci étant, dans certaines régions, étroitement liée au développement de l'ancienne industrie du fer (chap. 7.4).

Avant d'aborder ces divers aspects, il est utile de rappeler quelques notions élémentaires:

«La chaîne opératoire n'est qu'une vision technologique abstraite. Le modèle de la production du fer qu'elle fournit ne répond pas à des questions essentielles, comme par exemple:

Quels sont les liens de communication entre les étapes du procédé, c'est-à-dire les maillons invisibles de la chaîne ?
Qui dispose des matières premières et qui prend possession des produits ?
Qui exécute les travaux ? Où sont exécutés ces travaux ?

En étudiant les installations, les procédés et les gestes techniques de la sidérurgie, il faut essayer de replacer cette industrie dans son contexte historique, donc géographique, économique et social. Car chaque chaîne opératoire est réalisée dans des dispositions spatiales et des conditions sociales et économiques spécifiques.» (légèrement adapté d'après Collectif 1997, p. 49).

[1] Selon les réflexions écrites par P.-L. Pelet, voir chap. 2.
[2] Voir chap. 2.3 et 8.1.4.
[3] Référence bibliographique : Collectif 1984.

7.1 Le contexte historique

Il n'est pas de notre ressort de nous livrer ici à l'analyse des données historiques recueillies. Dans le cadre chronologique fixé, nous avons plutôt tenté de donner un éclairage nouveau à ces périodes clefs de l'histoire jurassienne grâce aux données archéologiques rassemblées dans les précédents chapitres.

Deux études nous ont paru particulièrement intéressantes: d'une part, pour la période du Haut Moyen Age, le texte de la conférence donnée par G. Moyse en 1984 sur le thème *Le Jura septentrional dans la perspective du monachisme occidental avant l'an mille;* d'autre part, plus spécifiquement sur la sidérurgie du Moyen Age, l'étude de C. Verna, parue en 1995, concernant *Les Mines et forges des cisterciens en Champagne méridionale et en Bourgogne du Nord, XIIe – XVe siècle.* Ajoutons que nous nous sommes beaucoup inspiré des nombreux écrits de P. Braunstein, spécialiste notamment des aspects socio-économiques et techniques de la métallurgie médiévale, ainsi que de ceux de P.-L. Pelet, historien qui est à l'origine du renouveau de la recherche sur la sidérurgie au 20e siècle en Suisse romande.

«... un des problèmes les plus difficiles à résoudre que pose l'étude des sociétés anciennes [est] celui du niveau d'entreprise, de son importance relative et de sa durée dans un milieu économique et social défini. Les traces et aménagements de l'espace, objets d'analyse prioritaires des archéologues de terrain, doivent être observés dans la longue durée. En effet, dans les phases primaire et secondaire de la production métallurgique – à la différence d'autres secteurs industriels, comme le textile – ce sont les données naturelles (géologiques, minéralogiques, stratigraphiques) qui ont durablement fondé ... les bases de l'économie locale ou régionale. Mais dans la longue durée, l'extraction et la transformation des minerais ont connu sur de nombreux sites des phases alternées d'intense activité et d'abandon. C'est-à-dire que la reprise des travaux, le réemploi des installations ont souvent fait disparaître les traces anciennes sous les nouveaux aménagements.» (Braunstein 1990, p. 144).

7.1.1 Haut Moyen Age

Une question fondamentale se pose, dans le contexte sidérurgique jurassien du Haut Moyen Age: quel rôle précis a joué le monastère de Moutier-Grandval dans le développement économique de cette région ? À notre connaissance, il n'existe, à cette époque, aucun autre pouvoir local susceptible de contrôler l'activité sidérurgique – qui a déjà pris une ampleur considérable.

S'il est vrai que la densité de la population n'avait aucune commune mesure avec celle d'aujourd'hui, il est néanmoins évident que le Jura, au Haut Moyen Age, était tout sauf une région inhabitée et en friche[2], contrairement à certains points de vue encore soutenus dans la Nouvelle Histoire du Jura[3]: *«des vallées comme celle de la Suze [vallon de Saint-Imier], de même que la cuvette de Moutier, lieux déserts, ne commencent à se peupler*

Fig. 139.
Corcelles, La Creuse (n° 300). Vue d'ensemble d'un des deux grands complexes sidérurgiques localisés dans le Grand-Val. Plan du site, voir chap. 5.2.2, fig. 87 et 88.

qu'à la suite de l'établissement des ermites et moines.» (p.41). En fait, les datations obtenues sur des ferriers localisés dans le Grand-Val démontrent qu'il y a bien une activité sidérurgique avant l'implantation du monastère au milieu du 7e siècle (voir chap. 5.1 et fig. 69)[4]. À notre avis, il convient de prendre davantage au sérieux l'opinion suivante: *«l'Ajoie (Alsegau), les bords du lac de Bienne et surtout la vallée de Delémont (Sornegau) sont des régions déjà peuplées avant même l'essor des monastères.»* (p. 41-42) et d'ajouter que le même constat est au moins aussi valable pour le Grand-Val.

Nous pensons que les attributions chronologiques proposées par A. Quiquerez dans ses écrits ont longtemps contribué à cette déformation de la réalité historique. En effet, comme nous l'avons déjà relevé, cet auteur souligne avec beaucoup d'insistance les nombreux vestiges celtiques et gallo-romains qu'il a découverts au cours de ses recherches[5]. En revanche, il ne parle que très rarement de trouvailles datant de l'époque médiévale et du Haut Moyen Age. Inconsciemment, son interprétation des faits a sûrement joué un rôle dans la vision perpétuée encore longtemps après lui par les historiens jurassiens, à savoir que des moines – les premiers saints du Jura – étaient arrivés dans une région inhabitée et avaient entrepris de la défricher avant de s'installer. Les données archéologiques, qui faisaient encore cruellement défaut il y a à peine vingt ans, démontrent qu'au contraire, les lieux étaient déjà peuplés et connaissaient des activités artisanales en plein développement.

Cette vision historique quelque peu déformée ne se lit pas seulement dans les ouvrages locaux. On peut citer à titre d'exemple un extrait de l'étude présentée par R. Locatelli en 1993 à Arc-et-Senans:«… *Mais le rôle économique paraît plus spectaculaire par les traces qu'il a laissées dans le paysage. En effet, les moines et chanoines ont participé aux défrichements et à la colonisation du Jura, qu'ils ont attaqué de la périphérie, en même temps sinon avant les laïcs; ils ont attiré des colons, des abergeurs et favorisé l'apparition de villages. Dans la mesure où la plupart des monastères possédaient des droits importants sur les hommes et les terres, ils ont enfin joué un rôle politique non négligeable: pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer les seigneuries qu'ils ont établies: …»* (Locatelli 1993, p. 62-64).

Peut-être a-t-on du mal à concevoir le fait qu'une communauté de moines pouvait se préoccuper d'autre chose que de questions d'ordre spirituel:*«(si cet aspect des activités monastiques est favorablement perçu, s'agissant d'activités somme toute spirituelles,) le second, qui montre des religieux déployer bien des efforts pour s'attirer biens, revenus et exemptions fiscales, passe souvent pour une perversion du monachisme succombant aux tentations du siècle. Sans nier le caractère exagéré que cette activité semble prendre parfois, rappelons toutefois que, dans le principe même, durant tout le Haut Moyen Age au moins, elle est une nécessité. Pour qu'un monastère puisse fonctionner, c'est-à-dire dans les conceptions de l'époque, se consacrer le plus exclusivement possible à la prière, à la contemplation divine, hors de tout souci matériel perturbateur, il faut d'abondantes, en tout cas de régulières ressources. Le phénomène monastique est en effet, alors, ne l'oublions pas, un phénomène que l'on pourrait qualifier de luxe, alimenté qu'il est par l'aristocratie, tant dans son recrutement majoritaire que dans ses moyens de subsistance, c'est-à-dire des domaines munis de leur main-d'œuvre. L'image du moine travaillant de ses propres mains pour assurer la prospérité du monastère, peut-être valable pour certains ordres religieux du Moyen Age plus tardif, ne correspond donc pas à la réalité des Ve–Xe siècles. Le travail, dans l'optique monastique d'alors, n'est qu'un moyen de mortification tout à fait gratuit, parmi d'autres, et que l'on applique davantage à copier des manuscrits qu'à labourer la terre. C'est donc bien le développement de son assise économique qui, seul, peut assurer la pérennité monastique; ce qui finit en effet par hisser les monastères au rang des puissances, conséquence peut-être paradoxale des soucis premiers du phénomène.»* (Moyse 1984, p. 29-30).

Si l'on développe le raisonnement de G. Moyse, à savoir qu'une base économique solide est nécessaire au bon fonctionnement d'un monastère «non productif», il est fort probable que le monastère de Moutier-Grandval – dont l'importance est reconnue tant sur le plan religieux qu'historique – possédait une grande partie, si ce n'est la totalité, du Grand-Val. À ce moment-là, cette abbaye a obligatoirement profité du bénéfice issu de l'importante production de fer dans cette vallée du 7e au 11e siècle.

En ce qui concerne le fait de savoir si l'installation des moines à l'entrée du Grand-Val a été motivée par la présence à cet endroit d'une activité sidérurgique, il n'est pas aisé de

[4] La date exacte de la fondation de l'abbaye de Moutier-Grandval n'est pas connue, mais l'argumentation de G. Moyse nous semble assez convaincante : cet auteur place cet événement autour de 660 ap. J.-C. (1984, p. 22).

[5] Ses réflexions ne manquaient toutefois pas de pertinence : *«Si l'on en devait croire plusieurs auteurs modernes qui ont eu confiance dans les légendes des temps barbares et du Moyen Age, la majeure partie du Jura aurait été un désert à l'époque celtique, durant l'occupation romaine et jusque vers la VIIIe siècle, mais dans notre publication sur cette contrée à l'époque celtique et romaine, nous avons complètement rectifié cette erreur et nous avons fourni la preuve matérielle que ce pays a été plus ou moins peuplé à peu près dans toutes ses parties, dès une époque fort antérieure à l'arrivée des Romains, qu'il était très habité et prospère sous la domination de Rome et que les invasions des Barbares ne l'ont nullement converti en un désert.»* (Quiquerez 1866a, p.11.)

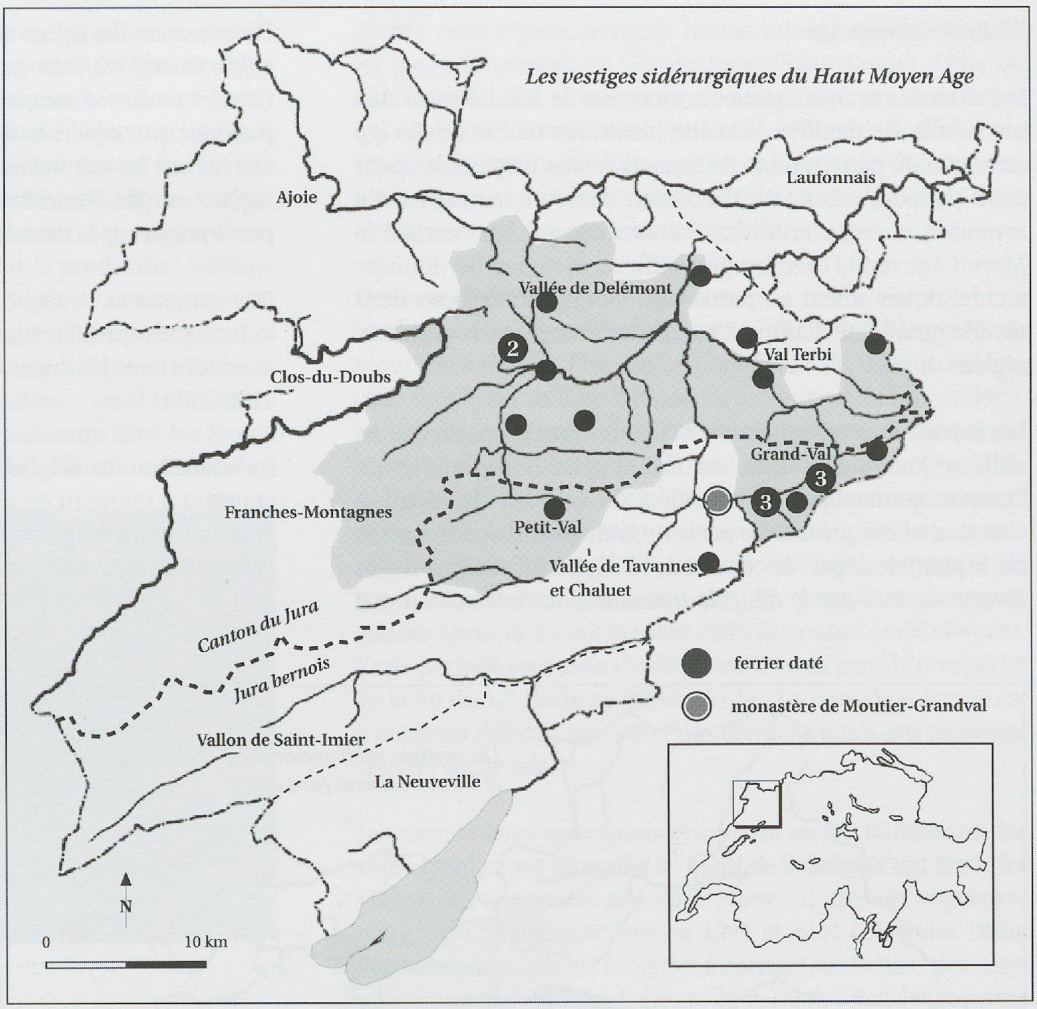

Fig. 140.
Répartition des sites sidérurgiques datant du Haut Moyen Age et leur situation par rapport au monastère de Moutier-Grandval (Un point sans chiffre correspond à un seul site daté ; le chiffre indique le nombre de sites datés).

répondre à cette question. La donation de terres au monastère en vue de son installation dépendait d'un pouvoir temporel (celui du duc d'Alsace), lequel espérait par là bénéficier en partie des retombées économiques de cette activité en plein développement. La médiation – relatée dans la Vie de saint Germain – que ce dernier, supérieur de l'abbaye, a tentée entre les habitants de la vallée de Delémont et le duc d'Alsace en 675 pourrait conforter cette hypothèse. Il est plausible d'imaginer que cet abbé ait essayé, en défendant les intérêts de cette population, de défendre également ceux de son monastère, dont l'influence s'étendait jusque dans cette même vallée[6].

Pour terminer ce bref tableau, il importe de relever que, dans le contexte qui nous intéresse, l'interprétation historique que l'on donne dépend beaucoup du regard porté par les témoins de l'époque en question – les auteurs des sources écrites que nous pouvons encore consulter: il s'agit toujours de personnes appartenant aux rangs supérieurs de la hiérarchie sociale. Ces derniers n'ont pas fait grand cas du labeur et du train de vie quotidien des gens qui vivaient dans nos contrées. À notre avis, cette vision limitée des choses fausse l'image que nous pouvons nous faire de la situation économique et sociale dans le Jura au Haut Moyen Age[7].

Aux yeux de ceux qui détenaient le pouvoir dans les régions limitrophes, les terrains nouveaux «à coloniser» ne représentaient-ils pas plutôt des secteurs encore dépourvus de structure sociale très hiérarchisée ? L'installation d'un monastère tel que Moutier-Grandval correspondrait à l'implantation d'un pouvoir régional fort: le monachisme qui est à l'origine de cette vague de colonisation au 7e siècle était constitué essentiellement de personnes issues de l'aristocratie. Il était sans doute de l'intérêt du duc d'Alsace de concéder un territoire nouveau, non seulement pour contribuer à la propagation du christianisme, mais surtout pour s'appuyer sur un pouvoir local contrôlant efficacement l'exploitation des diverses ressources dudit territoire.

[6] G. Moyse situe le martyre de saint Germain (rapporté longuement par le moine Bobolène dans *la Vie de saint Germain*) dans le contexte des querelles de succession qui ont suivi la mort de Childéric II, en 675, et qui ont donné lieu à des affrontements entre partisans de l'Austrasie (royaume de la Gaule mérovingienne), d'une part, et ceux de la Neustrie (partie occidentale de la Gaule franque), d'autre part ; les habitants du Sornegau, qui soutenaient la cause de la Neustrie, se seraient révoltés contre le duc d'Alsace, Eticon ; ce dernier aurait envoyé des troupes pour réprimer la rebellion et c'est lors de l'invasion de la vallée par ces dernières que Germain et son prévôt Randoald auraient été assassinés.

[7] A titre d'exemple, il convient de rappeler l'opinion exprimée à ce sujet par W. Meyer dans son exposé intitulé *La construction de châteaux et la formation du pouvoir seigneurial dans le Jura autour de l'an mille*, lors du colloque du millième anniversaire de la donation de Moutier-Grandval au prince-évêque de Bâle, en 1999 : *«Au tournant du premier millénaire, il existe encore dans le Jura de nombreuses zones forestières peu peuplées ou inexploitées. Dans quelques sites (par exemple la cuvette de la Vallée de Delémont), subsistent des restes de population gallo-romaine christianisée.»*

7.1.2 Moyen Age

Les données archéologiques concernant le Haut Moyen Age ont permis de modifier la vision historique traditionnelle qui découlait du petit nombre de sources écrites disponibles pour cette période, même si cette vision demeure sommaire. En revanche, la complexité des événements qui ont marqué le Moyen Age rend l'exercice plus difficile, bien que les données archivistiques soient en partie plus éloquentes et nous donnent la possibilité d'affiner l'histoire sidérurgique de certaines régions du Jura[8].

Les événements qui influencent l'histoire locale à partir de l'an mille se jouent à l'échelle du royaume de Bourgogne et de l'Empire germanique. La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle par le roi Rodolphe III en 999 constitue le point de départ de ce volet de l'histoire. Elle *«n'est pas seulement motivée par le désir de travailler à la restauration et à l'avancement des églises de Dieu». «Par son geste, le roi de Bourgogne entend renforcer sa position vis-à-vis des grands féodaux. Ceux-ci tentent d'accaparer certains éléments de la puissance publique qui, depuis la fin de l'époque romaine, est en principe exercée par les rois mérovingiens, puis carolingiens. En maintes régions en effet, l'autorité de la dynastie rodolphienne est minée par le progrès de la vassalité.»* (Juillerat et al. 1999, p. 10)[9].

Dès ce moment, l'évêque de Bâle étend donc son pouvoir dans le Jura, puis travaille à le consolider. C'est ainsi qu'il contrôle aussi dès lors les biens de l'abbaye de Bellelay, fondée en 1136/1140.

La question du seigneur temporel étant donc définie, il convient à nouveau de s'interroger sur le rôle qu'ont joué les établissements religieux – qui sont au nombre de quatre durant la période médiévale – sur le plan économique.

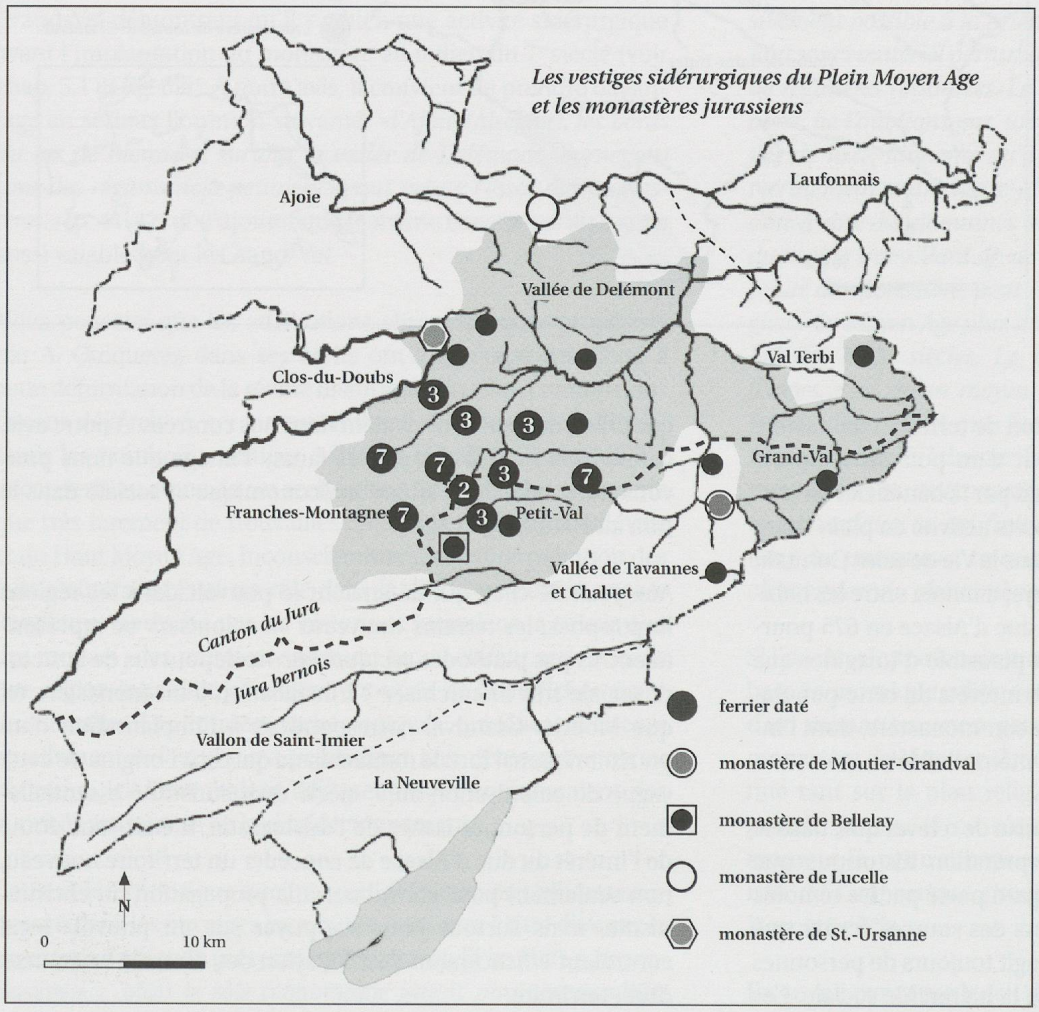

Fig. 141. Répartition des sites sidérurgiques datant du Plein Moyen Age et leur situation par rapport aux quatre monastères jurassiens (Un point sans chiffre correspond à un seul site daté ; le chiffre indique le nombre de sites datés).

[8] Nous ne sommes pas seul à considérer que l'apport archéologique est fondamental pour une meilleure compréhension des sources écrites: à titre d'exemple, cette citation tirée d'un article de Beck et al. 1992, p. 1: *«Assurément, les sources écrites ne sont pas, avant l'époque moderne, à la hauteur du phénomène [que représente la métallurgie], et les médiévistes ont pris leur parti d''utiliser des sources obliques et, sans doute, déformantes : confirmations et donations de terres et de revenus à des établissements ecclésiastiques, arbitrages et jugements en cas de conflits entre utilisateurs de l'eau et des bois. Seules des comptabilités permettraient de saisir l'activité et les résultats d'entreprises qui, indéniablement, étaient ouvertes sur le marché. Quant aux études des sites, elles nourrissent des hypothèses sur la capacité de travail des installations, et il est évident que si l'entreprise minière et métallurgique a durablement imprimé sa marque sur le paysage, la datation des vestiges est une impérieuse nécessité pour toute évaluation d'un niveau de production.»*

[9] Il est utile de préciser qu'en 968, l'empereur Otto II a préparé la confiscation de l'abbaye de Moutier-Grandval par le roi de Bourgogne Conrad, et ceci au détriment du duc d'Alsace, son seigneur temporel antérieurement.

L'abbaye de Moutier-Grandval

Bien qu'elle dépende désormais du prince-évêque de Bâle, l'abbaye continue vraisemblablement à tirer bénéfice de l'activité sidérurgique, du moins dans le Grand-Val, et ceci jusqu'à la fin du 12e siècle[10]. Une innovation technique est en tout cas perceptible dans la région durant cette période: la ferrière hydraulique en est probablement la preuve. A partir du début du 13e siècle, il semble en revanche que la production sidérurgique s'interrompt dans le Grand-Val. Nous ne savons pas si ce fait est lié à des événements historiques – lesquels auraient provoqué l'affaiblissement du pouvoir politique et donc du dynamisme économique de ce monastère – ou si cette interruption découle d'une concurrence naissante avec les autres centres productifs, notamment celui de la Courtine de Bellelay.

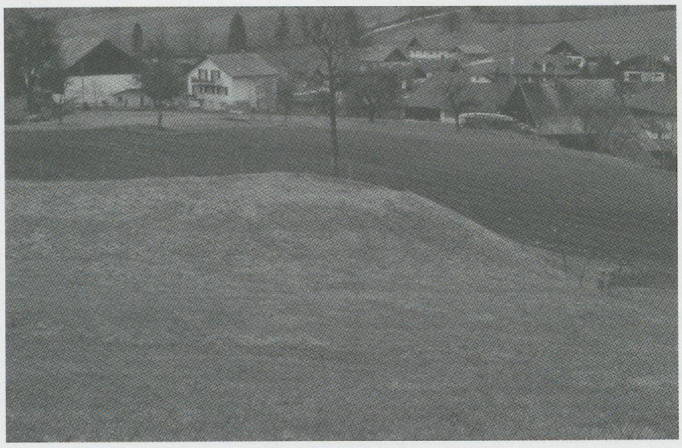

Fig. 142.
Corcelles, La Creuse (n° 300). Butte signalant l'emplacement d'une ferrière potentielle (fig. 88, n° 3).

Les deux facteurs pourraient d'ailleurs avoir joué un rôle simultanément. Il est certain aussi que le déclin de l'ordre des bénédictins en Europe occidentale, durant la deuxième moitié du 12e siècle, a influencé le devenir de cet établissement religieux: l'évêque détourne ses faveurs, sous forme de donations, à de nouveaux ordres, celui des cisterciens (voir ci-dessous, à propos de l'abbaye de Lucelle) et celui des Prémontrés (voir plus loin concernant l'abbaye de Bellelay). Or, un autre élément est à mettre en relation avec les changements que connaît l'abbaye de Moutier-Grandval: les sources écrites indiquent que les chanoines possédaient des biens à Soulce et à Undervelier. Dans le cas de Soulce, c'est une bulle pontificale de 1148 qui reconnaît au chapitre les trois quarts de la dîme prélevée en ce lieu. Quant à Undervelier, la première mention, qui date de 1179, signale la localité parmi les possessions de l'abbaye. Il est donc fort probable qu'après le départ des bénédictins, les chanoines séculiers aient repris l'exploitation du minerai de fer dans un secteur nouveau, à savoir celui de Soulce et Undervelier (voir chap. 7.2.2).

Il n'y aura plus, par la suite, de véritable reprise de la production du fer dans le Grand-Val. A une époque plus récente (19e siècle), cette région, devenue bassin minier, approvisionnera les hauts fourneaux de Gänsbrunnen/Saint-Joseph, voire de Klus-Balsthal. Par contre, nous ne savons rien sur les activités qui ont pu se dérouler dans cette vallée entre le 13e siècle et le 18e. Il est fort probable qu'une partie du minerai réduit dans les fourneaux de la Courtine provenait du Grand-Val, mais nous ne disposons d'aucune preuve formelle.

L'abbaye de Bellelay

L'abbaye de Bellelay a été fondée en 1136/1140 par le prévôt de Moutier-Grandval. Une bulle pontificale de 1142 confirme cette fondation comme filiation du monastère du Lac-de-Joux. La création de l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré provient d'une volonté de réforme née après une période de décadence, à la fin du Haut Moyen Age (l'ordre des cisterciens découle de la même volonté réformatrice)[11]. L'abbaye a très régulièrement bénéficié des faveurs des princes-évêques de Bâle. D'après l'analyse historique, les premières cinquante années après la fondation sont difficiles pour l'établissement. Cette période est suivie d'une phase d'assez grande prospérité de la fin du 12e siècle au milieu du 14e. La période suivante est à nouveau difficile, en raison des ravages causés par plusieurs conflits successifs.

Les sources nous renseignent encore sur un fait intéressant: des colons sont venus s'installer à l'ouest de Bellelay et ont fondé les villages des Genevez et de Lajoux-Mertenat, attestés respectivement pour la première fois en 1381 et 1404 (Gigandet 1986). Cette dernière date est toutefois à corriger sur la base des actes relatifs aux propriétés de l'abbaye de Bellelay, à Bellelay même et dans la Courtine (Les Genevez, Lajoux, Fornet), qui mentionnent *Lajoux-Mertenat* déjà en 1348 (AAEB, B133/3).

Un autre document précoce (daté vers 1181) atteste l'existence de biens appartenant à l'abbaye à Fornet (Trouillat 2, p.22)[12].

Fig. 143.
Saulcy, Le Nirveux (n° 93). Restes d'un bas fourneau en bas de pente (centre de l'image),probablement fouillé par A. Quiquerez en 1865 (Annexe 2). On distingue aux alentours plusieurs anciens chemins.

[10] A la suite d'événements politiques qu'il n'y a pas lieu de présenter ici, il semble que les bénédictins qui occupaient auparavant le monastère ont été contraints de le quitter au début du 12e siècle; l'évêque y a ensuite installé un chapitre de chanoines séculiers (Stékoffer 1996, p. 41 et Locatelli 1993. p.61).

[11] La création de l'ordre (par profession canoniale) est intervenue à la fin de l'année 1121.

[12] Information aimablement communiquée par J.-Cl. Rebetez, conservateur des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle.

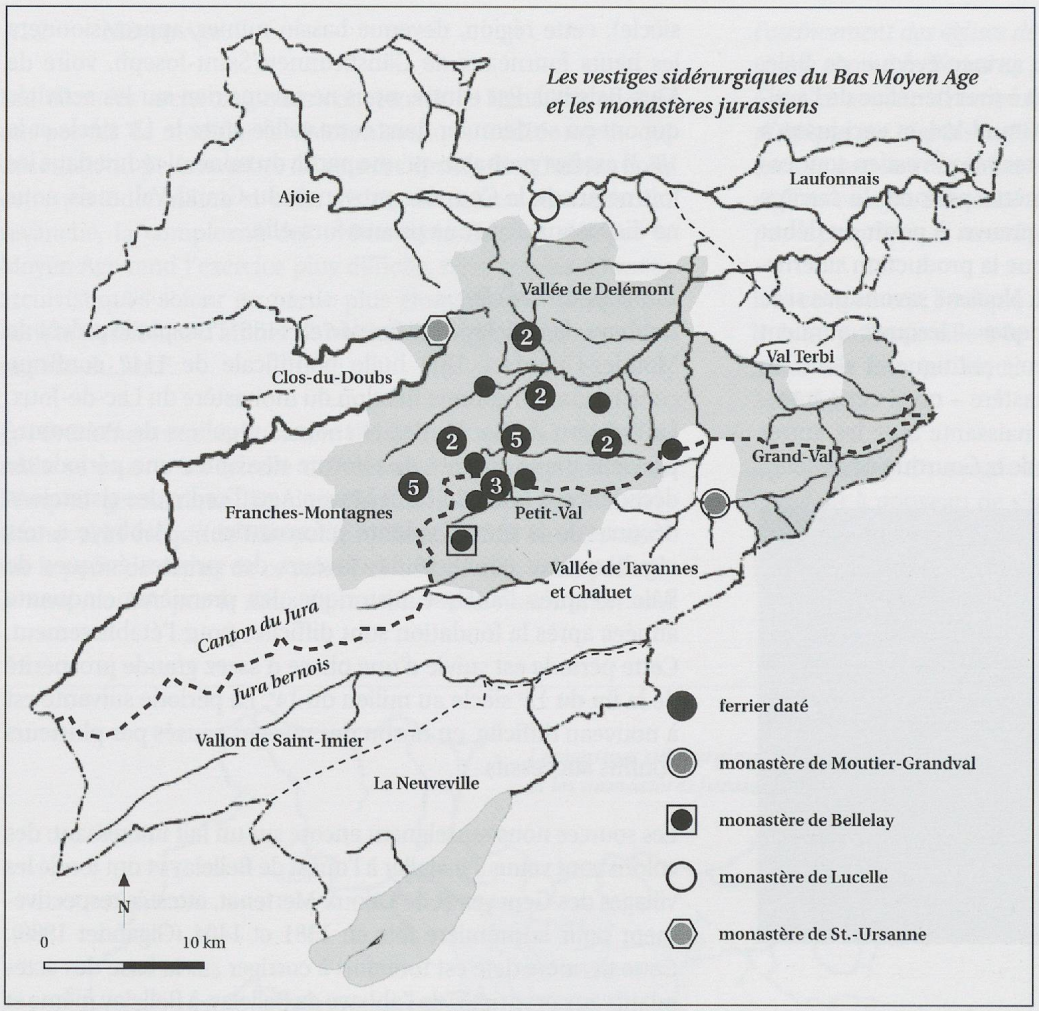

Fig. 144.
Répartition des sites sidérurgiques datant du Bas Moyen Age et leur situation par rapport aux quatre monastères jurassiens (Un point sans chiffre correspond à un seul site daté ; le chiffre indique le nombre de sites datés).

Nous disposons d'une quantité impressionnante de sites sidérurgiques dans la Courtine de Bellelay, à savoir sur les terres proches de l'abbaye (sises à Fornet, Lajoux, Rebévelier, Châtelat et Monible), ou un peu plus loin (Saulcy, Glovelier) datant des 13e et 14e siècles: leur nombre explose littéralement vers la fin du 13e siècle.

En résumé, on s'aperçoit que les indices historiques et archéologiques s'accordent pour dire que la prospérité de l'abbaye de Bellelay s'est construite en bonne part grâce à l'importante production sidérurgique qui s'est développée dans la Courtine durant cette période. La fin de cette phase de prospérité correspond globalement à celle de la production sidérurgique. Même si nous ne savons pas avec exactitude si tous les territoires concernés par l'activité sidérurgique étaient des possessions de l'abbaye, la concordance des indices rend l'hypothèse très plausible[13].

L'octroi d'une concession du prince-évêque en vue d'installer une forge à Undervelier (probablement une ferrière hydraulique) avec droit de bois et de charbon date de 1405 (Trouillat 5, p. 716). Ce document montre que les moines de Bellelay semblent se tourner assez tardivement vers la technologie moderne, en faisant finalement usage de la force hydraulique.

En ce qui concerne l'arrivée de colons mentionnée dans les actes à la fin du 14e siècle, rappelons qu'à ce moment, à la suite de l'impact des activités sidérurgiques en ces lieux, les surfaces forestières ont fortement diminué. Il est par conséquent très vraisemblable que ces immigrants se sont installés dans des zones déjà largement défrichées (chap. 2.3)[14].

L'abbaye de Lucelle

Cet établissement religieux a été fondé par les cisterciens en 1124 sur des terres qui étaient une donation de l'évêque de Bâle, mais dépendait directement de la juridiction impériale. La situation est identique à celle que connaît cet ordre dans sa région d'origine, la Bourgogne: chaque fondation d'un établissement de ce nouvel ordre montant, au cours de la deuxième moitié du 12e siècle a pour origine une donation (Verna 1995, p. 22).

Lors des débuts de cette abbaye, des repères historiques concernant l'existence d'un fourneau – ou plutôt d'une ferrière hydraulique – sont connus (chap. 3.1.4). S'ajoute à cela le droit de tirer la

[13] J.-Cl. Rebetez nous a également communiqué l'édition partielle et manuscrite d'un document de 1397 qui donne les limites nord-est de la Courtine (direction Undervelier), et qui comporte la mention du toponyme des vieilles faverges, dont l'emplacement exact n'est pas connu. Le temps qui nous était imparti ne nous a pas permis d'approfondir l'étude de ce document qui aurait nécessité une recherche dans les archives puis une comparaison avec nos données de terrain.

[14] Cette image contraste quelque peu avec celle décrite par C. Gigandet, qui relève que la première église des Genevez se trouve dans un lieu isolé et difficile d'accès (1986, p. 59).

mine octroyée aux moines en 1225 par le comte Frédéric de Ferrette (chap. 2.1.4). Tous les indices concordent pour affirmer que, simultanément à l'installation du monastère, une exploitation sidérurgique a débuté en ces lieux. Sur le plan archéologique, la difficulté réside dans le fait que l'emplacement exact de ces premières installations sidérurgiques demeure inconnu. Cette constatation est d'une certaine importance, si l'on songe au système économique développé par les cisterciens, lequel fonctionne grâce à des établissements dits *«granges cisterciennes»*. Il s'agit de centres agricoles périphériques, établis avec beaucoup de soin et comportant fréquemment une exploitation sidérurgique industrielle (Verna 1995, p. 45).

A ce stade, deux hypothèses peuvent être formulées:

- l'établissement sidérurgique se trouvait à proximité immédiate de l'abbaye. L'installation au même endroit d'un haut fourneau moderne par les moines à la fin du 17e siècle, puis la construction d'un deuxième après la destruction de l'abbaye, à la Révolution française, peuvent avoir eu comme conséquence qu'aucune trace matérielle de la grange n'ait subsisté;
- l'installation sidérurgique est localisée ailleurs, à une certaine distance de l'abbaye. La description donnée par A. Quiquerez d'un site comportant des scories, sur la route de Charmoille à Lucelle, pourrait conforter cette théorie. Cet auteur met ces vestiges en relation avec la mention d'un point de repère dans les actes de Lucelle, sous la dénomination *«a furno veteri»*.

Vu l'état de nos connaissances, la question ne peut être tranché; nous penchons toutefois plutôt pour la seconde hypothèse, ce qui signifie que tout espoir n'est pas perdu de retrouver un jour des traces de cette première installation dans le terrain.

La prévôté de Saint-Ursanne [15]

D'après les indications historiques dont nous disposons, l'institution d'un chapitre de chanoines séculiers au début du 12e siècle a probablement été le point de départ d'une activité sidérurgique dans le Clos-du-Doubs. Cela n'exclut pas totalement le fait qu'on ait produit du fer auparavant dans cette région. Toutefois, quatre sur cinq ferriers datés ont fonctionné durant les 12e,13e, voire 14e siècles. Il est fort probable que cette région ait connu un développement économique à part, car elle jouit, d'après les sources historiques, d'une grande indépendance (Amweg 1974, p. 160). Deux indices supplémentaires viennent étayer cette vision des choses:

- *Saint-Brais,* qui faisait partie de ce territoire, montre une organisation spatiale très particulière des ferriers, unique en son genre dans tout le district (voir chap. 7.2.2)[16];
- l'installation de deux hauts fourneaux, après le milieu du 16e siècle, à *Charoubez* (Soubey) et à *Bellefontaine* (Saint-Ursanne).

7.2 Modèles spatio-temporels

Cette approche comporte deux aspects bien distincts:

- la répartition spatiale des différentes étapes de la chaîne opératoire selon les périodes et les régions concernées:
  Où sont localisés les lieux d'extraction et de traitement préliminaire du minerai de fer ?
  Où se trouvent ceux du charbonnage et quel est leur lien avec l'atelier de production (le ferrier) ?
  Enfin, les sites sidérurgiques sont-ils en relation avec l'eau, en particulier à partir du Moyen Age ?
- l'organisation spatiale entre les différents ateliers de production et de transformation: elle concerne la gestion de cette production sur un territoire, voire au-delà de celui-ci, à un moment donné ou durant une période définie.

Il serait certes d'un grand intérêt d'étudier également le développement des circuits commerciaux, mais les données fournies par les sites de production sont insuffisantes à ce sujet.

7.2.1 Modèles spatiaux: extraction – production – transformation

Davantage que pour tous les autres aspects abordés jusqu'ici dans ce chapitre, la mise en relation spatio-temporelle des différents lieux productifs dépend exclusivement de l'interprétation des données récoltées sur le terrain. Notons toutefois qu'en l'absence d'études topographiques complètes dans les zones riches en vestiges sidérurgiques[17], toutes les propositions développées ci-après gardent un caractère hypothétique.

Deux modèles relatifs à l'évolution de l'activité sidérurgique au sein des régions jurassiennes peuvent être mis en évidence:

- le premier concerne les régions qui connaissent une période principale – souvent unique – d'activité sidérurgique, tels les abords orientaux des Franches-Montagnes, le Petit-Val, le Clos-du-Doubs durant le Moyen Age, et le Grand-Val pendant le Haut Moyen Age;
- le second comprend les régions qui montrent un développement de l'activité sidérurgique à travers plusieurs périodes successives, tels la vallée de Delémont et, dans une moindre mesure, le Grand-Val.

Notre étude spatio-temporelle s'est fondée sur ces deux modèles.

7.2.1.1 Lien spatial entre ressources et ateliers de production

L'apport historique se résume à deux citations tirées d'un ouvrage d'A. Quiquerez, lequel s'inspire apparemment de données écrites valables pour des périodes historiques plus récentes (à partir de la fin du Moyen Age).

[15] En 1210, un acte constitue la fondation de la Prévôté de Saint-Ursanne : il délimite et précise les droits respectifs de l'évêque, du prévôt et de l'avoué.

[16] Première mention du nom de Saint-Brais (Sem Bris) en 1275 (voir également note 23 ci-après).

[17] Comprenant les relevés de chemins anciens, la recherche des – anciens – affleurements les plus proches, l'enregistrement systématique des places à charbon dans les environs des ferriers.

«Le bois étant ainsi le seul combustible que pouvait offrir le Jura, il était tout naturel qu'on cherchât les régions boisées pour établir l'industrie sidérurgique qui exigeait beaucoup de bois, afin de diminuer les difficultés de transport d'une matière lourde et très volumineuse.» (Quiquerez 1866a, p. 11)

«L'absence de voies praticables aux voitures, ne permettant pas de transporter loin les bois et les charbons nécessaires aux anciens établissements sidérurgiques, on dut forcément placer ceux-ci au sein des régions forestières, où le bois pouvait se dévaler tout entier ou bûche par bûche, ou bien encore s'amener sur des traîneaux durant l'hiver, et sur des chemins de rondins quand la neige faisait défaut. Ces moyens de transport élémentaires sont encore en usage dans toutes nos forêts.

C'est dans ces centres forestiers, dans les combes, les ravins, quelquefois dans les lieux les plus étroits et les plus sauvages, comme aussi sur quelques hauts plateaux qui tous avaient été autrefois environnés de forêts, que nous avons cherché et constamment trouvé des établissements sidérurgiques en plus ou moins grand nombre. Quelquefois ils sont comme espacés le long d'un même site pour diminuer la longueur du transport des combustibles; ailleurs ils sont très rapprochés et même superposés, de manière à indiquer une reprise des travaux aux mêmes lieux; après de plus ou moins longs intervalles, selon que la recroissance des forêts l'avait permis. Comme on voit encore de nos jours les charbonniers chercher avec soin les anciens emplacements ou aires à charbon pour y dresser leurs meules et profiter des travaux de leurs prédécesseurs, après plus d'un siècle, et même renouveler de siècle en siècle ou de coupe en coupe leurs établissements sur le même chésal.» (Quiquerez 1866a, p. 13).

Les affirmations de ce chercheur, dont il faut reconnaître le bon sens, sont les suivantes:

- on installe un site sidérurgique à proximité de l'unique combustible disponible qui est le charbon, et ceci essentiellement pour éviter des problèmes de transport relatifs à ce même combustible;
- on essaie de regrouper les sites sidérurgiques, afin de pouvoir tirer profit du charbon de bois qui résulte d'une production commune;
- on abandonne temporairement certains emplacements à cause d'un manque de combustible, pour y revenir lorsque le bois est à nouveau disponible en quantité suffisante.

7.2.1.2 Analyse chronologique

Nous avions présenté quelques cas exemplaires où il était possible de mettre en relation un lieu d'extraction du minerai – en général sous forme d'une minière – avec celui de sa réduction – à savoir un ferrier (chap. 2.1.3).

Dans ce cadre, il est primordial de faire la distinction entre la période du Haut Moyen Age et celles du Moyen Age[18]. Il s'avère en effet que, durant le Haut Moyen Age, à deux exceptions près, les ferriers datés sont localisés dans les vallées, et non pas en altitude (fig. 140)[19]. De nombreux ateliers se trouvent même situés à l'intérieur des localités actuelles, comme à *Grandval, Crémines* et *Courfaivre.* Leur emplacement est d'abord déterminé par la proximité des affleurements de minerai. La stratégie des artisans de l'époque est facilement compréhensible, du fait qu'ils n'ont pas encore de difficultés à se procurer du bois en quantité suffisante. Sur ce point, il convient de nuancer la vision d'A. Quiquerez. La moindre densité de l'occupation du sol dans les fonds de vallée n'est certainement pas un argument majeur dans ce contexte, mais elle peut avoir joué un rôle, du moins de façon indirecte: les défrichements de l'époque n'ont probablement pas encore atteint de très grandes proportions, si bien que les parties basses des vallées ne sont pas encore totalement dégagées.

Le regroupement des ferriers s'observe dès le Haut Moyen Age. Compte tenu de ce qui vient d'être dit, cela signifie très certainement que les ateliers ont fonctionné successivement, comme les dates C14 le démontrent: par exemple, *aux Grands Bambois à Grandval,* et au sein du complexe sidérurgique de *Corcelles.* Une exploitation simultanée de plusieurs ferriers proches serait également envisageable, mais dans ce cas, toutes nos observations attestent plutôt l'existence de fourneaux jumelés, regroupés au sein d'un même site (par exemple: les deux fourneaux de *Boécourt, Les Boulies,* ainsi que plusieurs fourneaux jumelés des *Bellaires* et de *Montcherand* dans le Jura vaudois).

Par souci d'exhaustivité, il faut également signaler que la durée de vie limitée d'un fourneau entraîne obligatoirement la construction d'autres installations sur le même site ou à proximité: il s'agit dans ce cas d'une simple contrainte technique, sans qu'intervienne la question des ressources en matières premières.

Si l'on s'intéresse maintenant à la période du Moyen Age, les nombreux ferriers présentent, dans leur contexte spatial, une image plus diversifiée. Il est évident que l'homme, dans sa conquête du territoire, a agi de manière à faciliter la communication entre les différentes localités et à favoriser l'accroissement des terres cultivables: le processus de défrichement qui est en route depuis un demi-millénaire a peu à peu comme conséquence que les réserves en bois des fonds de vallée s'amenuisent.

Comme les affleurements de minerai se situent dans la zone de rupture entre les plis des montagnes du Jura et les fonds des vallées, l'installation des ferriers a lieu de préférence dans cette zone, et ceci de tout temps. Ce constat est toujours valable au Moyen Age, jusqu'au moment où le bois commence à manquer aux alentours des affleurements. On assiste alors à une «migration» des ferriers dans des zones plus élevées[20]. Ce phénomène est encore renforcé par le fait que l'on observe l'apparition de sites sidérurgiques dans des secteurs pauvres en minerai ou

[18] Les renseignements d'ordre général portant sur les premières mentions d'une localité sont tirés de l'ouvrage *Le Canton du Jura de A à Z* (Noirjean 1991).

[19] Ce constat est encore plus net, si l'on tient compte des ferriers appartenant probablement au Haut Moyen Age.

[20] P.-Pelet a fait la même observation dans le Jura vaudois. *« A Vallorbe, par exemple, aux 16e, 17e et 18e siècles, on s'installe à proximité du charbon, seize fois plus volumineux que le minerai.»* (communication écrite).

dépourvus de ressources minières: tel est le cas des Franches-Montagnes, du Petit-Val, du Clos-du-Doubs et de la localité de Soulce. Même s'il faut être prudent – nous ignorons en effet la quantité exacte de minerai disponible à l'origine dans certaines régions –, on peut affirmer qu'en dehors des principaux bassins miniers de la vallée de Delémont, du Val Terbi et du Grand-Val, les ressources minières ont dû s'avérer rapidement insuffisantes pour assurer l'approvisionnement des nombreux ferriers en fonction. Cet état de fait nous amène à dire que l'affirmation d'A. Quiquerez concernant le transport du minerai vers les sites productifs est certainement juste pour une grande partie de la période médiévale. Le fait que l'on trouve fréquemment une place à charbon à proximité de ces ferriers médiévaux ne permet cependant pas d'établir avec certitude un lien chronologique direct entre les deux types d'ateliers.

Il est intéressant de constater que certaines données historiques semblent étayer ce constat. Il se pose en effet la question de savoir d'où vient, par exemple, le minerai nécessaire au grand centre productif sis dans la Courtine de Bellelay. Dans les sources, on relève alors avec un grand intérêt que cette abbaye possède, dès ses débuts, des terres à Boécourt, auxquelles viendront rapidement s'ajouter d'autres propriétés à Develier, Glovelier, Courfaivre et Delémont. Nous pensons donc être en mesure d'affirmer que cet établissement religieux avait notamment en sa possession toutes les ressources minières nécessaires. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucun indice à ce sujet ni dans les sources écrites ni dans l'analyse qu'en donnent les historiens[21].

Les sources d'approvisionnement en minerai semblent ainsi attestées pour les ferriers de la Courtine, qui englobe aussi une bonne partie du Petit-Val. La même problématique reste posée en ce qui concerne la production que contrôle la Prévôté de Saint-Ursanne. A défaut de connaître les possessions susceptibles de fournir le minerai nécessaire, il faut se contenter de supposer qu'il en existait, par analogie à ce qui vient d'être démontré pour Bellelay. Le cas de Soulce a été traité ci-après (chap. 7.2.2).

7.2.2 Les particularités des régions

Dans le Grand-Val, le bassin de la vallée de Delémont, ainsi que dans le Val Terbi et le Clos-du-Doubs, les sites sidérurgiques ne présentent pas une disposition spatiale particulière, en dehors de ce que nous avons évoqué pour l'ensemble du district, selon la période concernée (voir chap. 7.2.1.2). Deux ensembles suscitent cependant une attention particulière: d'une part, la région de Soulce et d'Undervelier; d'autre part, les côtes du Doubs à Saint-Brais.

Soulce et Undervelier

Dans le vallon de Soulce et d'Undervelier[22], les ateliers de production du fer présentent une organisation spatiale particulière. Les ferriers les plus anciens se situent au cœur de l'actuel village de Soulce; ensuite l'on constate une première phase d'expansion sur les terres de cette localité, avant que la production ne se poursuive vers l'ouest (en direction d'Undervelier). C'est le seul cas que nous connaissions où l'expansion des ferriers a eu lieu depuis la partie haute d'un vallon vers la partie basse. Les limites de propriété ne sont pas toujours bien connues dans le cas d'Undervelier, ni les changements de propriétaires à Soulce durant la deuxième moitié du Moyen Age, si bien qu'il est difficile d'interpréter la phase tardive (jusqu'à l'époque moderne) de la production sidérurgique que l'on observe dans cette région. Enfin, il importe de relever ici aussi la bonne correspondance des données archéologiques et des sources historiques.

Saint-Brais [23]

Si l'on en croit nos observations de terrain, la configuration des domaines agricoles situés en haut des côtes du Doubs sur la commune de Saint-Brais n'a guère subi de changement depuis le 12e siècle. Nous en tenons pour preuve l'association spatiale d'un, voire de deux ferrier(s) à chaque exploitation, souvent encore fonctionnelle de nos jours. Il s'agit là d'un modèle de gestion absolument unique dans l'ensemble du district. Une étude détaillée des frontières de ces propriétés agricoles permettrait certainement encore de préciser ce modèle fort intéressant. On trouve au moins cinq cas de fermes, présentant généralement au moins deux ferriers distincts ou un site multiple sur le domaine. Plusieurs datations absolues permettent d'affirmer que le fonctionnement de ces ateliers s'échelonne sur au moins un siècle et demi.

Fig. 145
Undervelier, Pré de Joux (n° 55). Plateforme signalant l'emplacement d'un ferrier. Plan du site, voir chap. 5.2.2, fig. 85.

[21] Il y aurait là une base intéressante pour une future recherche historique (voir également note 7 ci-dessus).

[22] La partie occidentale du territoire d'Undervelier appartenait à l'abbaye de Bellelay. De ce fait, nous ne retenons ici que les sites localisés à l'est du village actuel.

[23] La mention de Saint-Brais apparaît pour la première fois en 1275, comme dépendance du village de Planey, lequel est déjà mentionné en 1139 dans une bulle pontificale confirmant les possessions du Chapitre de Saint-Ursanne.

7.2.3 Position des ferriers

Un argument majeur supplémentaire plaide en faveur d'une relation spatiale entre les zones à couvert forestier et les ateliers de production: il s'agit du fait que, dans l'ensemble du district, les ferriers sont localisés généralement sur les versants exposés au nord (l'envers). De toute évidence, ce phénomène s'explique par le fait que les champs sont cultivés de préférence sur les versants exposés au sud, ce qui signifie que les ferriers sont installés dans les zones que l'homme ne cherche pas à défricher prioritairement pour les mettre en culture. Peut-être existe-t-il aussi une exploitation différentielle des arbres poussant sur l'endroit et sur l'envers, mais nous n'avons pas approfondi cette question[24].

Enfin, notre observation concernant l'emplacement des ferriers semble être également confirmé par le fait que la couche de base de ces sites, qui coiffe le terrain naturel, est composée essentiellement de charbons de bois (c'est le cas dans la majeure partie des ferriers où nous avons effectué un sondage)[25].

Comme nous l'avons signalé en introduction de ce chapitre, la question de savoir quels ont été les acheteurs du fer ou de l'acier résultant de cette importante production sidérurgique reste ouverte. De toute évidence, cette production, dès le Haut Moyen Age, dépasse largement les besoins locaux en fer. Ce qui veut également dire que cette production est source d'un enrichissement matériel pour le pouvoir qui la détient et qui tire bénéfice de sa commercialisation. Cet aspect économique et social, demanderait – comme nous croyons l'avoir démontré – une étude détaillée des sources écrites autres que les listes de propriétés, de donations, ainsi que les actes juridiques[26].

7.3 L'occupation du sol: la contribution de la toponymie

Dans les réflexions qui suivent, nous nous sommes essentiellement inspiré des travaux de W. Müller, chercheur au Glossaire des Patois de la Suisse romande et notamment de contenu d'une conférence présentée lors du colloque qui s'est tenu en 1999 à Porrentruy, à l'occasion du millième anniversaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle. L'étude de la toponymie des localités jurassiennes durant l'époque romaine et le Haut Moyen Age porte sur toutes les régions du district, excepté les Franches-Montagnes, qui ne s'avèrent guère occupées avant le Plein Moyen Age.

Même si la toponymie ne permet pas de déductions directes au sujet de la densité démographique des régions durant le Haut, le Plein et le Bas Moyen Age, il s'agit néanmoins d'un outil qui aide à reconstituer l'occupation du sol durant ces périodes, notamment si l'on tient compte des lieux-dits de localités disparues aujourd'hui. En outre, il est possible, par ce biais, de

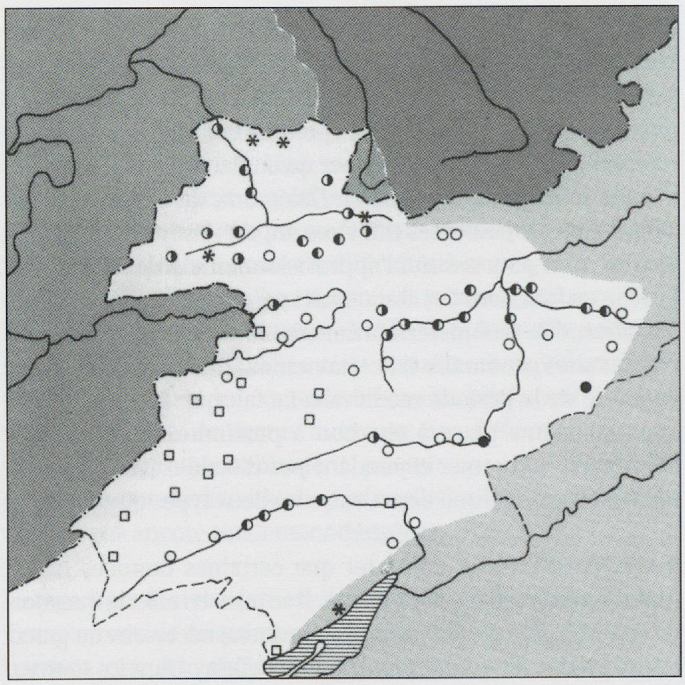

* noms de lieux en ACUM
● noms de lieux en Court (diminutif Corcelles)
◐ noms de lieux en Cor-, Cour- + nom de personne
◑ noms de lieux en nom de personne + -court
○ noms de lieux en -villare (-ilier, -elier)
□ noms de lieux avec article

Fig. 146. Les noms de lieux du Jura (Schulé 1979).

déterminer approximativement la période de formation de certains toponymes. Le Jura dont le système toponymique est bien différencié, se prête bien à cet exercice.

Seule la formation de quelques hydronymes semble se rattacher à l'époque celtique (Age du Fer), ce qui atteste déjà une présence humaine durant cette période.

Les toponymes gallo-romains se limitent à quelques régions, en particulier à l'Ajoie. Ce constat semble conforté par l'importante densité de vestiges archéologiques gallo-romains dans cette partie du Jura. On mentionnera notamment Chevenez, Lugnez, Montignez et Miserez en Ajoie; Vicques dans la Vallée de Delémont.

Au Haut Moyen Age, l'éventail onomastique s'élargit: à partir du milieu du 6e siècle, on rencontre en effet deux catégories de noms de localités formés avec curtis (court en français, qui signifie «domaine rural»):

– ceux avec le déterminé antéposé, suivi du patronyme: *Corban, Corgémont, Cormoret, Cornol, Cortébert, Courchapoix,*

[24] L'épicéa pousse sur les envers ; le sapin blanc et le hêtre, sur les endroits (indication écrite P.-L. Pelet).
[25] Cet état de fait a été un critère de choix lors du prélèvement de charbons en vue d'obtenir une datation ou des analyses anthracologiques.
[26] Même si elles peuvent s'avérer parfois décevantes, comme le souligne P.-L. Pelet concernant le Moyen Age (communication écrite).

Courchavon, Courfaivre, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Court, Courtedoux, Courtelary, Courtemaîche, Courtételle;

- ceux où le patronyme précède le déterminé: *Bassecourt, Boécourt, Boncourt, Bressaucourt, Fregiécourt, Miécourt, Ocourt, Rocourt, Saicourt, Vendlincourt.*

La première catégorie semble être un peu plus ancienne, car elle est de tradition romane; la seconde, en revanche, est de tradition germanique (vers le début du 7e siècle).
La Suisse romande du 7e siècle est marquée par la propagation massive des noms comportant la terminaison –ens, qui est d'origine germanique (-ingos), mais qui a été intégrée par les habitants de souche romane. Pour des raisons encore inconnues, cette sorte de toponyme manque totalement dans le Jura[27].

La deuxième forme mérovingienne de toponymes se termine par –villare est par contre fortement implantée dans la région (fin 7e siècle / début 8e):
Bévilard, Develier, Ederswiler, Epauvillers, Glovelier, Mervelier, Montsevelier, Movelier, Rebévelier, Rebeuvelier, Reconvilier, Sonvilier, Sorvilier, Undervelier, Villeret. Du point de vue archéologique, c'est certainement Rebévelier, à 960 mètres d'altitude, qui est le plus surprenant: nous ne disposons en effet d'aucun indice matériel qui conforterait l'existence aussi précoce d'un habitat à cet endroit.

Nous ne suivrons pas W. Müller dans l'élaboration de son modèle idéal concernant l'occupation progressive du sol au fond des vallées, les toponymes d'origine latine; un peu plus en altitude, les noms comportant le déterminé *–cour;* et encore plus haut, ceux formés avec *–velier* (1995, p.26). Ce modèle ne correspond guère à la réalité reflétée par les données archéologiques. Ajoutons qu'E. Schulé a expliqué, dans une brève synthèse, la genèse des noms de lieux des Franches-Montagnes: tous ceux qu'il se propose de dater se rapportent au Moyen Age, voire même à l'époque moderne (fig. 146 et Schulé 1979).

En guise de conclusion à ce chapitre sur le contexte toponymique du Jura, l'intérêt de notre étude réside à nos yeux dans le fait qu'elle démontre l'importance de l'occupation du sol à partir du Haut Moyen Age.

Il s'agit d'abolir définitivement l'idée que le Jura était peu peuplé avant l'existence de sources écrites attestant l'implantation d'une oligarchie aristocratique locale.

[27] P.-L. Pelet nous signale que dans le canton de Vaud, la terminaison *–ens* passe pour burgonde. Il pense que *–ingen* peut être d'origine alémanique plus à l'est.